

Procès-verbal

Présences : Audrey Charest, directrice
Véronique Lapointe, parent
Kim Bergeron, parent
Chantale Savard, TSG
Marie-Hélène Bégin, orthopédagogue

Catherine Boivin, parent
Christine Denault, parent
Marie-Pier Régimbald, parent
Nicole Kepseu, parent
Méghanne Bertrand, TES

Absents : Mylène Grandmaison, enseignante
Karel Fabien, enseignante

	SUJET	Suivis
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Début de la réunion à 18 h 15. Mme Charest demande aux membres du CÉ de se présenter. Mme Charest souhaite la bienvenu à tous et explique le rôle du CÉ.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ 20-21-01 Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour. Elle mentionne que l'invitation a été lancé sur le site internet de l'école si un parent voulait se connecter au zoom pour la parole au public. Sur proposition de Marie-Pier Régimbald, parent, et avec l'appui de Kim Bergeron, parent, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.	
3.	Parole au public Aucun	
4.	Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2020 CÉ 20-21-02 Sur proposition de Véronique Lapointe et avec l'appui de Christine Denault, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 22 juin 2020.	
5.	Mécanisme d'élection (présidence, vice-présidence et secrétaire) Madame Charest explique les tâches des différents postes. Mme Boivin propose Kim Bergeron comme présidente du CÉ. En l'absence de d'autres candidats et sur acceptation de Kim Bergeron, il est résolu à l'unanimité de nommer Kim Bergeron comme présidente du CÉ. Madame Véronique Lapointe se propose comme vice-présidence. Il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Véronique Lapointe au poste de vice-présidence. Il est aussi résolu à l'unanimité de nommer Mme Catherine Boivin comme secrétaire.	
6.	Règles de régie interne 2020-2021 CÉ 20-21-03 Mme Charest partage les règles de régie interne à l'écran. Elle en fait la lecture. Sur proposition de Marie-Hélène Bégin et avec l'appui de Kim Bergeron, il est résolu à l'unanimité d'approuver les règles de régie interne comme présenté.	
7.	Déclaration et dénonciation d'intérêts Mme Charest invite tous les membres à compléter le formulaire et à l'envoyer à Catherine Boivin (boivinc@csdrapeurs.qc.ca) au plus tard le 16 octobre.	X

8.	<p>Calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021 CÉ 20-21-04</p> <p>Mme Charest mentionne que le calendrier des rencontres est bâti selon plusieurs éléments comme les rencontres avec l'équipe-école qui ont lieu les mardis soir, les dates de sortie de documents (budget), etc. Les dates proposées sont tous des mercredis : 7 octobre, 11 novembre, 9 décembre, 17 février, 14 avril, 26 mai et 16 juin.</p> <p>Sur proposition de Christine Denault et avec l'appui de Marie-Pier Régimbald, il est résolu à l'unanimité d'approuver le calendrier des rencontres 2020-2021.</p>	
9.	<p>Utilisation du budget de fonctionnement CÉ 20-21-05</p> <p>Mme Charest mentionne que nous avons un budget de 210\$ pour l'année. Habituellement nous nous offrons un social au mois de juin. Elle demande aux membres s'ils ont d'autres propositions.</p> <p>Sur proposition de Chantale Savard et avec l'appui de Véronique Lapointe, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'utilisation du budget de fonctionnement tel qu'il a été proposé par Mme Charest.</p>	
10.	<p>Calendrier des locations de salle</p> <p>Mme Charest présente le tableau de location du gymnase. Le gymnase de l'école devrait être loué les lundis, mardis, mercredis et jeudis soirs. Vu les mesures COVID présentement en place ainsi que la région en zone orange certains ont déjà repoussé leur début de location. Mme Charest nous informe qu'elle laisse les montants à 0\$ dans les prévisions budgétaires.</p>	
11.	<p>Activités (OPP et École)</p> <p>Les activités, autant OPP que pour l'école, sont mises sur la glace. Dans toute l'école, une seule activité devait avoir lieu mais elle a finalement dû être annulée. Le calendrier d'activités qui fut approuvé en juin demeure. Par contre, aucune autre activité n'a besoin d'être approuvée pour le moment.</p>	
12.	<p>Campagne de financement – OPP CÉ 20-21-06</p> <p>Mme Charest laisse la parole à Mme Lapointe, présidente de l'OPP. En l'absence de possibilité de faire des activités, Mme Lapointe demande si on peut faire notre traditionnel marchethon d'Halloween. Mme Charest ne voit pas de contrainte quant à la faisabilité du marchethon dans le respect des mesures COVID.</p> <p>Sur proposition de Kim Bergeron et avec l'appui de Marie-Pier Régimbald, il est résolu à l'unanimité d'approuver la campagne du marchethon.</p>	
13.	<p>Campagne de financement – Dîners Subway</p> <p>La campagne a été approuvée en juin dernier. Cette année, étant donné le contexte de pandémie, il n'y aura pas de pizza vue la manipulation demandée par le personnel de l'école. Le Subway demeure plus sécuritaire et Mme Charest a validé la sécurité de cette campagne avec la santé publique.</p>	
14.	<p>Mot de la présidente</p> <p>Aucun</p>	
15.	<p>Mot de la direction</p> <p>Mme Charest parle de la fermeture de groupe qui a eu lieu la semaine dernière en lien avec la COVID-19. Chaque parent du groupe concerné a été contacté par téléphone par la directrice. Les parents ont reçu l'accompagnement, les courriels, le matériel et aussi du matériel informatique. Mme Charest mentionne comment s'est déroulé la semaine avec l'enseignante à domicile.</p> <p>Ce que l'école souhaite faire, c'est d'être prêt à basculer à l'enseignement à distance en cas de fermeture d'école. Toutes les classes utiliseront TEAMS pour l'enseignement. Des protocoles d'urgence ont été produits. Chaque membre de l'équipe a un rôle bien défini en cas de confinement.</p>	

	<p>Mme Charest souligne le travail exceptionnel du service de garde d'avoir été en mesure que chaque élève dîne dans sa classe. Le changement que les mesures ont amené au niveau du service du dîner sont sur les ratios et ainsi les prix fixés.</p> <p>Dîneurs et service de garde paient le prix de 1,30 \$ pour la période du dîner.</p> <p>Pour le service de garde, le prix est de 8,50 \$ pour la journée ou 6,30 \$ s'il y a 2 périodes dans la journée.</p>	
16.	<p>Mot de la représentante de l'OPP</p> <p>Aucun</p>	
17.	<p>Mot de la technicienne du service de garde</p> <p>Mme Savard donne son impression sur l'arrivé des parents pour la surveillance du dîner. Elle est reconnaissante que les parents aient répondu à l'appel. Elle aime le concept de dîner dans les classes, chacun à sa place, c'est plus calme au niveau du bruit et des comportements. Les élèves sont coopératifs et responsables. C'est rassurant de voir que les élèves sont souriants malgré les différentes mesures. Il est certain que nos journées pédagogiques sont plus plates, mais les enfants demeurent formidables.</p>	
18.	<p>Mot du personnel enseignant</p> <p>Aucun de présent</p>	
19.	<p>Mot du personnel de soutien</p> <p>Mme Bertrand parle du quotidien des TES dans l'école depuis le début de l'année. Plusieurs efforts ont été mis lors de la journée pédagogique.</p>	
20.	<p>Mot du personnel professionnel</p> <p>Mme Bégin mentionne que le positif est qu'au niveau du service en orthopédagogie les mesures COVID n'amènent pas vraiment de changements. Le premier bloc est terminé, soit d'apprendre aux élèves l'utilisation du matériel informatique, l'utilisation des logiciels, etc.</p>	
21.	<p>Mot du représentant du comité de parents</p> <p>Mme Denault a eu une première rencontre du comité lundi dernier. Les points discutés sont ceux que l'on a vue dans les médias. Voici quelques points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau technologique, le centre de service a fait un bon de 20 ans en 3 mois. - La politique de frais chargés aux parents pour les transports sera en révision prochainement. - Le Centre de services a demandé des révisions à la santé publique au niveau du document envoyé aux parents lors de cas positifs déclarés. - C'était les élections pour le conseil d'administration du centre de service. 	
22.	<p>Points divers</p> <p>Aucun</p>	
23.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>CÉ 20-21-07</p> <p>La rencontre se termine à 19 h 37</p> <p>Sur proposition de Mme Marie-Pier Régimbald, avec l'appui de Mme Lapointe, il est résolu à l'unanimité d'approuver la levée de l'assemblée.</p>	

Audrey Charest
Directrice